



PROJET ÉDUCATIF 2019-2022
 École primaire St Sauveur
 Version provisoire avril 2019



Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la loi sur l'instruction publique.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

- Un comité pilotage formé de personnel enseignant, de personnel de soutien, de parents membres du conseil d'établissement ainsi que du personnel de la direction a été mis en place afin d'analyser les données et d'identifier les grands enjeux du milieu.
- Ce comité s'est réuni 5 fois au cours de la l'année 2018-2019. Il a choisi les objectifs, les indicateurs et le cibles du projet éducatif. Ceux-ci ont été proposés aux instances de consultation.
- Ce comité s'est assuré de transmettre l'information pertinente au conseil d'établissement en vue de l'adoption d'un projet en mai.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

Les instances suivantes ont été consultées régulièrement au cours du processus d'élaboration et de rédaction

- Assemblée générale des enseignants
- Rencontre cycle : enseignants
- Rencontre du service de garde et du personnel de surveillance et d'encadrement du dîner
- Séance du conseil d'établissement – suivi aux rencontres du comité pilotage
- Sondage auprès des élèves sur leurs habitudes de vie – volet activité physique
- Sondage auprès de l'équipe école : bilan de mise en œuvre du Soutien au Comportement Positif
- Sondage dans le cadre du Plan d'Engagement vers la Réussite : données qualitatives fournies par les parents

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif; l'établissement a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives telles que les préoccupations de la communauté.

Environnement interne

Données au plan de l'organisation scolaire et des services pédagogiques et complémentaires :

Initialement, la ville de St-Sauveur comptait deux écoles. Au courant de l'année scolaire 2014-2015, les actes d'établissement ont été modifiés pour n'en former qu'un seul. Ainsi est née l'école primaire Saint-Sauveur qui accueille annuellement plus de 850 élèves à l'intérieur de 2 pavillons.

En 2017-2018, le pavillon Marie-Rose accueille des élèves de la maternelle à la 3^e année et le pavillon de la Vallée accueille des élèves de la 2^e à la 6^e année. La clientèle est répartie entre 41 groupes.

L'école a mis sur pied le programme « Active ta vie ». Ce projet permet aux élèves de découvrir leurs talents à travers plusieurs volets : artistique, littéraire, culturel et sportif. Ainsi, tous les élèves du préscolaire à la 6^e année peuvent développer leurs habiletés et apprendre à se connaître. Ce projet en est à 10^e année. Il comprend l'ensemble des activités et sorties qui enrichissent le programme scolaire. Sous réserve du financement à venir, « Active ta Vie » fera l'objet d'une révision dans le cadre du projet éducatif.

Notre école est aussi un établissement « Vert Brundtland » faisant la promotion de la protection de l'environnement et de la coopération.

Nos ressources humaines

L'école peut compter sur 110 employés répartis de la façon suivante :

- Personnel cadre : 1 direction et 2 directions adjointes
- Personnel de soutien administratif : 4
- Personnel de soutien manuel : 5
- Personnel de soutien en service de garde : 11
- Personnel de surveillance : 15
- Personnel enseignants : titulaires de groupe : 47
- Personnel spécialistes : 9
- Personnel contractuel : 5
- Personnel professionnel : 3
- Personnel enseignant orthopédagogie : 4
- Personnel de soutien éducation spécialisée : 4

Données sur la performance des élèves : Annexes A-B-C-D-E à la fin du document

L'enquête québécoise menée en 2017 auprès des élèves du préscolaire démontre que l'indice de vulnérabilité de nos tout-petits est inférieur à la moyenne provinciale de 9 % - Annexe A.

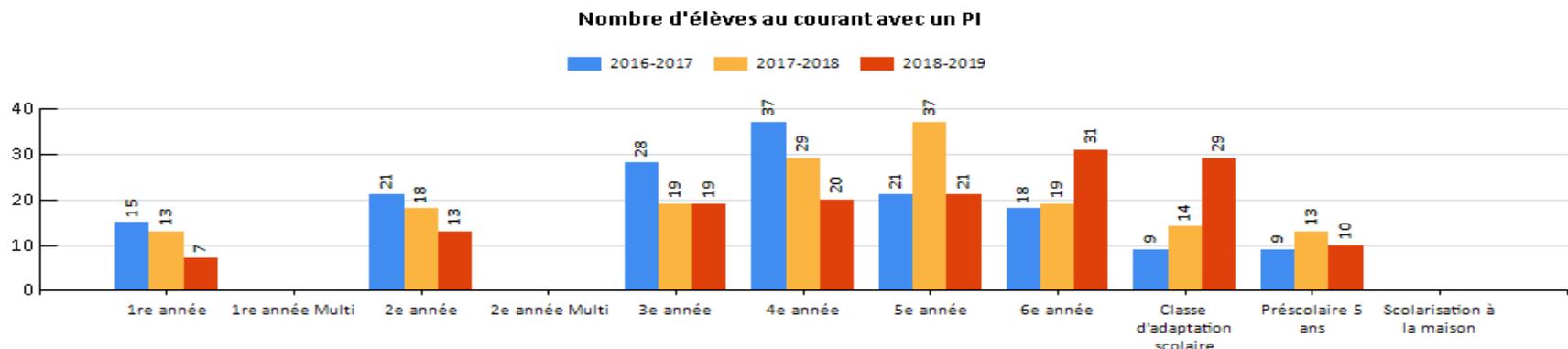
Les élèves qui terminent leur 1^{er} cycle – fin 2^e année ont des résultats supérieurs à 90 % à l'exception d'une année en écriture - Annexe B.

Globalement, les résultats en lecture pour l'ensemble des élèves sont excellents. Nous pouvons penser que l'accompagnement pédagogique ainsi que l'enrichissement littéraire ont été des facteurs contributifs à cette réussite.

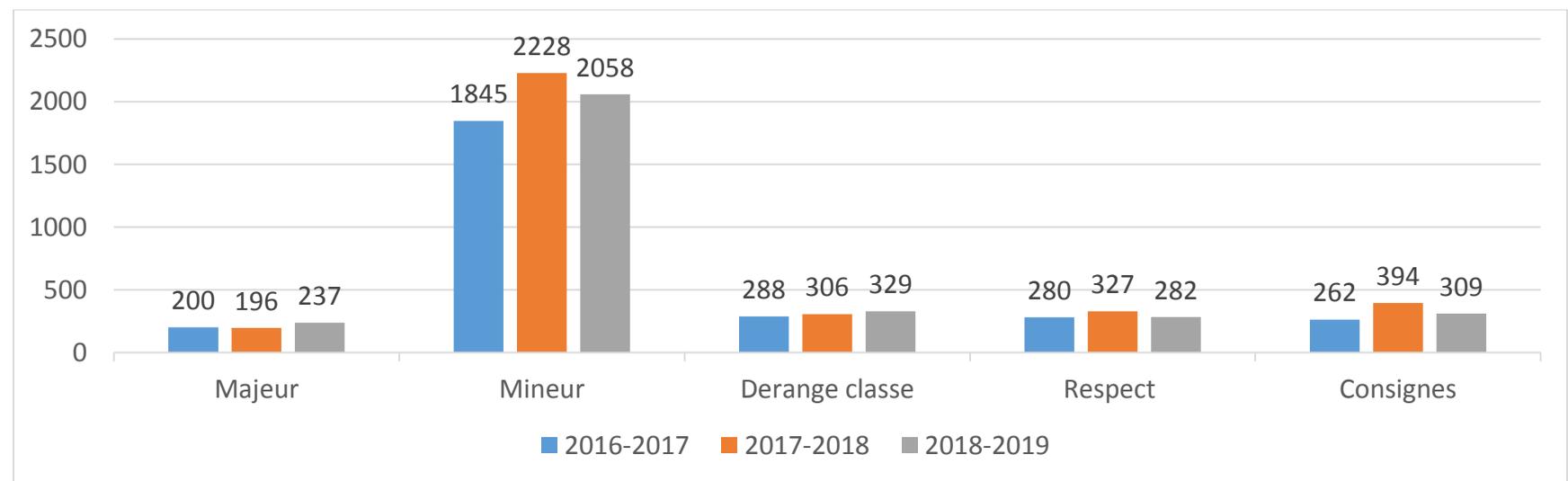
Finalement, le taux de redoublement (âge attendu au secondaire – 12 ans) n'est absolument pas significatif. Cet élément important est un facteur de protection pour l'élève et un prédicteur de réussite lors du passage au secondaire- Annexe E.

Données EHDA : taux d'intégration, plan d'intervention

Au 30 septembre 2018, la clientèle régulière déclarée était de 817 élèves. Sur ce nombre, nous pouvons dénombrer 121 élèves en classe régulière qui font l'objet d'un plan d'intervention. Ceci représente un taux d'intégration de 14,81%. Tous les élèves de la classe ressource 3^e cycle et des classes de difficultés langagières ont un plan d'intervention. Du graphique suivant, nous constatons que la cohorte de 4^e année en 2016-2017 compte un plus grand nombre de PI. Cette situation se poursuit en 5^e et 6^e année. Par ailleurs, les taux demeurent stables dans les autres niveaux.



Données en matière d'encadrement des élèves : milieu de vie sain et sécuritaire



Résultats du questionnaire du maintien du SCP – février 2019

Soixante-trois (63) personnes ont répondu au sondage - enseignants, soutien et professionnels. Globalement nous remarquons une appréciation globale sous la barre du 80 %

- Pavillon de la Vallée : 65 %
- Pavillon Marie-Rose : 74 %

Les aspects positifs :

- Les membres du personnel connaissent les attentes et les valeurs comportementales.
- Les membres du personnel donnent des renforçateurs verbaux ou non verbaux.

Les éléments suivants apparaissent problématiques et demanderont à être revalidés avec l'équipe. À noter cependant que le pavillon Marie-Rose obtient en moyenne un score nettement plus élevé quant à l'implication et à capacité de nommer les conséquences VS les écarts de conduite.

- La fonction du comportement
- L'utilisation du PROFILEUR
- L'importance de parler de SCP en rencontre du personnel
- L'implication du personnel
- L'implication de la direction
- L'accueil du nouveau personnel vs la présentation du SCP
- Le renforcement positif et verbal VS les interactions négatives
- L'enseignement des attentes comportementales

Données qualitatives sur les relations entre l'école et les familles :

Globalement le taux de satisfaction des parents est élevé notamment sur les aspects suivants :

- Services d'aide et d'accompagnement aux élèves
- Rencontre du plan d'intervention

- Outils technologiques en soutien aux apprentissages
- Qualité de l'enseignement dispensé
- Encadrement et surveillance
- Activités du midi
- Service de garde
- Propreté dans l'école

Les parents indiquent qu'ils ne connaissent pas ou peu les enjeux de la commission scolaire. Ceux-ci reconnaissent une plus grande importance au conseil d'établissement de l'école.

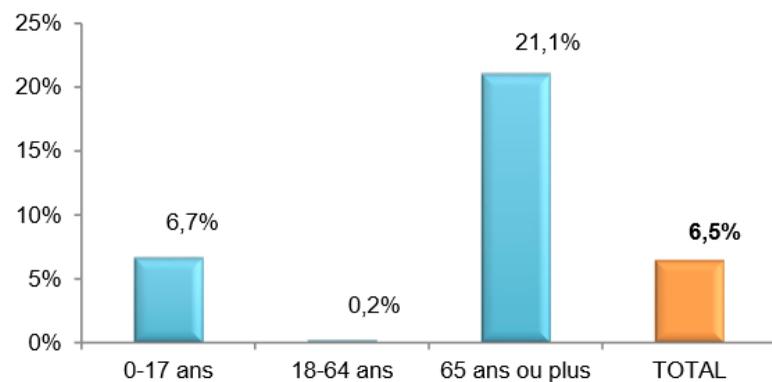
Lors des rencontres du comité, les représentants des parents ont nommé un enjeu concernant les modalités de communication entre les familles et les parents. Les enseignants ont aussi indiqué certaines difficultés quant à la participation des parents lors des rencontres en soirée.

Environnement externe :

Données au plan démographique et économique - référence / portrait des enjeux socioéconomiques et démographiques – CISSS Laurentides, septembre 0218

- L'école primaire St- Sauveur est située dans la municipalité du même nom.
- Cette école dessert les familles des municipalités de St-Sauveur, de Piedmont, de Ste-Anne-des-Lacs, de Morin-Heights, du Lac-des-Seize-Iles, de Wenworth Nord et de St-Adolphe- d'Howard.
- Ces municipalités font partie de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- Nous pouvons observer une croissance populationnelle. Celle-ci n'est pas forcément due à l'augmentation des naissances mais davantage à des migrations internes : nouveaux résidents et immigration.
- Le graphique ci-joint représente bien l'importance de la population des aînés et retraités qui sont établis sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- La proportion des aînés s'accroît rapidement alors que la proportion des jeunes de 0 à 17 ans est plutôt stable.
- Le secteur récréotouristique est très présent et contribue au dynamisme de l'économie locale. Près d'une habitation sur trois est une résidence secondaire.

Variation projetée de la population selon l'âge, MRC Les Pays-d'en-Haut, 2016-2021



- Les familles monoparentales sont au nombre de 930 dans les municipalités desservies par l'école. De ce nombre, 725 familles ont des enfants de moins de 18 ans.
- Le nombre et la proportion de personnes **vivant sous la mesure de faible revenu après impôts selon le groupe d'âge** sont indiqués dans le tableau suivant : [MRC Les Pays-d'en-Haut et municipalités, 2015](#)

MRC ou Municipalité	Tous âges		0 à 17 ans		18 à 64 ans		65 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	71 855	12,4	14 495	12,2	41 140	11,3	16 230	17,2
MRC LES PAYS-D'EN-HAUT	6 445	15,6	1 045	18,1	3 860	15,7	1 530	14,2
Estérel	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	515	18,8	85	23,0	325	18,4	115	18,1
Sainte-Adèle	2 195	17,4	375	18,8	1 315	17,2	505	16,8
Piedmont	395	13,4	65	18,8	250	14,0	85	9,5
Sainte-Anne-des-Lacs	350	9,8	70	11,9	220	9,7	60	8,6
Saint-Sauveur	1 410	14,2	220	17,1	810	14,5	380	12,0
Morin-Heights	605	14,6	95	13,3	360	14,1	160	16,8
Lac-des-Seize-Îles	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Wentworth-Nord	280	20,4	30	25,0	175	22,5	65	14,6
Saint-Adolphe-d'Howard	625	18,1	100	23,8	385	18,1	135	15,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

ND : Non disponible pour des raisons de qualité des données.

Tendances sociales -

La langue :

- Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison par 90,4 % de la population de la MRC en 2016.
- Toutefois, la MRC des Pays-d'en-Haut est la seconde MRC de la région pour la proportion de sa population pour qui l'anglais est la langue parlée le plus souvent à la maison, soit 8,8 % de la population en 2016.
- Les municipalités où l'on retrouve les plus grandes communautés anglophones parmi les résidents permanents sont Morin-Heights (930 personnes) et Saint-Sauveur (790 personnes).
- **Les données précédentes peuvent expliquer la demande de certaines familles à l'effet que l'école offre un projet d'enrichissement en anglais.**

Le choix de l'école privée :

- Les familles du secteur sud du territoire de la CSL ont accès à des établissements enseignement privé. Les plus près sont situés à Val Morin : l'Académie Laurentienne / Collège Letendre, à St- Jérôme : Académie Lafontaine et à Val-David pour l'école Imagine.
- Le tableau suivant indique pour St-Sauveur le nombre d'élèves inscrits dans un établissement privé au cours des 5 dernières années. Il est à noter cependant que la progression est plutôt minime.

**Répartition de l'effectif du réseau privé résidant sur le territoire de la Commission scolaire des Laurentides (853) selon le secteur de prévisions
Langue d'enseignement : français**

Secteur de résidence de l'élève	Ordre d'enseignement	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^p	2017-2018 ^p	Écart % 2013-2018
B Sainte-Adèle	Préscolaire et primaire	37	32	39	44	43	
	Secondaire	66	60	65	70	72	9%
	<i>Sous-total</i>	103	92	104	114	115	12%
C Sainte-Marguerite	Préscolaire et primaire	8	6	11	14	11	38%
	Secondaire	1	5	7	11	11	1000%
	<i>Sous-total</i>	9	11	18	25	22	144%
D Saint-Sauveur	Préscolaire et primaire	141	141	150	155	161	14%
	Secondaire	203	196	207	198	196	-3%
	<i>Sous-total</i>	344	337	357	353	357	4%

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP. Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du mercredi 15 mai 2019; le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le _____. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

10. Reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ , ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ <small>Données LUMIX- AGIR Données PROFILEUR Données qualitatives</small>	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi et de reddition de comptes
Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	Promouvoir et soutenir les initiatives qui permettront aux élèves du primaire d’être physiquement actifs 60 minutes par jour.	Données du sondage élèves 3 ^e à 6 année Activités offertes sur la cour	Nb d’initiatives qui permettront aux élèves d’être actif	60 minutes par jour	PEVR-2	2022	Comité de pilotage 2 x année Point statuaire : Rencontre cycle Assemblée générale des enseignants Conseil d’établissement
	En écriture, tendre vers la même progression que la CS en assurant minimalement une augmentation du taux de réussite de 2 % par année.	Juin 2018 74 %	Taux de réussite à l’épreuve	80 %	PEVR-5	2022	Lumix - Objectif 5 Comité de pilotage 2 x année Point statuaire : Rencontre cycle Assemblée générale des enseignants Conseil d’établissement

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ , ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

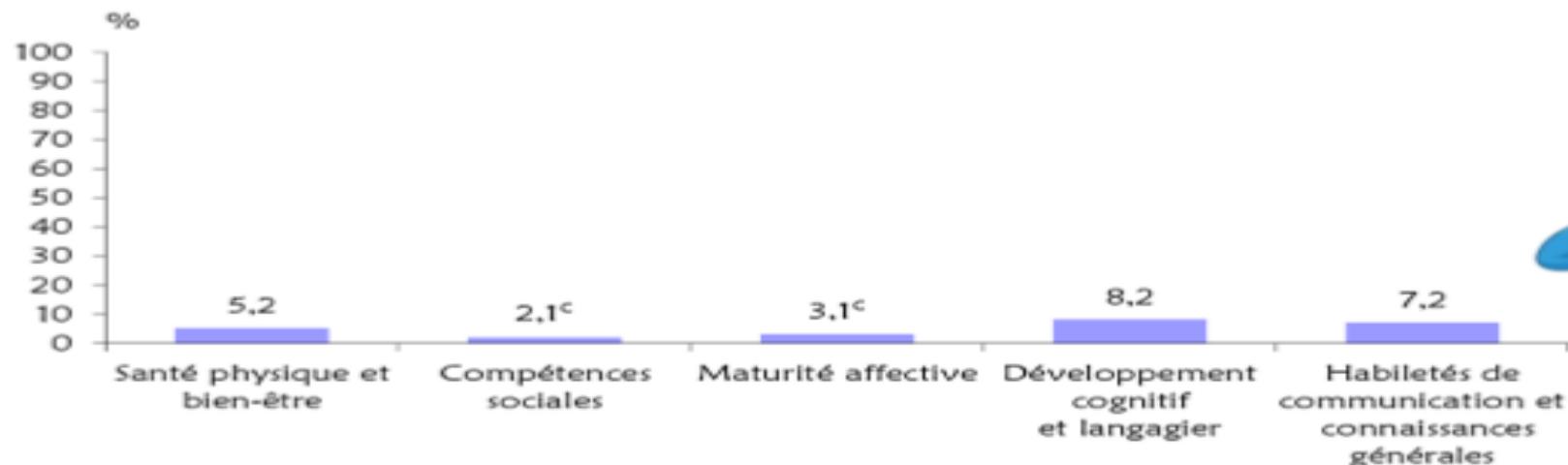
Orientation	Objectif	Situation de départ <small>Données LUMIX Données PROFILEUR Données qualitatives</small>	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi et de reddition de comptes
Offrir des parcours enrichissants et diversifiés	Maintenir un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant (personnel)	Données du bilan de mise en œuvre SCP De la Vallée : 65% Marie-Rose : 74%	Réactualisation d'un modèle d'encadrement des élèves	Tendre vers un modèle commun En dessous de 2000 Événements mineurs	PEVR-11	2022	Comité de pilotage 2 x année Comité d'enseignants et de membres du personnel Point statuaire : Rencontre cycle Assemblée générale des enseignants Conseil d'établissement
	Diminuer le nombre d'événements mineurs profilés (élèves)	Mineurs : 2058 Majeurs : 237					
	Réviser l'offre de services en matière d'enrichissement en fonction de l'intérêt des élèves, de la capacité de réponse de l'école et de l'attente signifiée par les parents concernant un enrichissement en anglais.	Consensus des enseignants et besoins des élèves Impact budgétaire VS frais chargés aux parents Demande exprimée par les parents	Mise en place d'un comité de réflexion (2019-2020)	Une offre de services renouvelée respectant le cadre financier et la capacité de réponse de l'école	PEVR- 14	2020	Comité de pilotage 2 x année Comité de travail : anglais intensif Point statuaire : Rencontre cycle Assemblée générale des enseignants Conseil d'établissement

Annexe A : Indices de vulnérabilité chez les élèves du préscolaire 5 ans – Données 2017 / EQDE

La vulnérabilité dans votre école

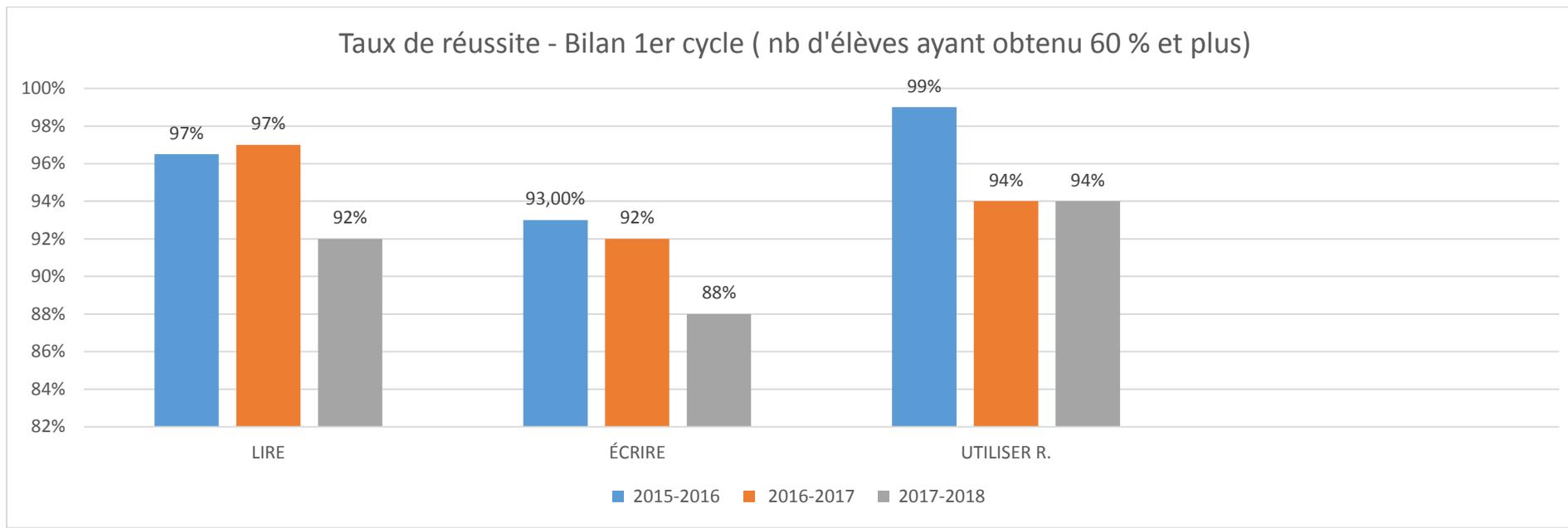
La figure qui suit présente la proportion d'enfants vulnérables pour chacun des cinq domaines de développement. Ces résultats portent sur les élèves de maternelle de votre école pour lesquels un questionnaire a été retenu pour l'analyse.

Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables selon les cinq domaines de développement, enfants pour lesquels un questionnaire a été rempli et jugé valide, 2017
École primaire de Saint-Sauveur



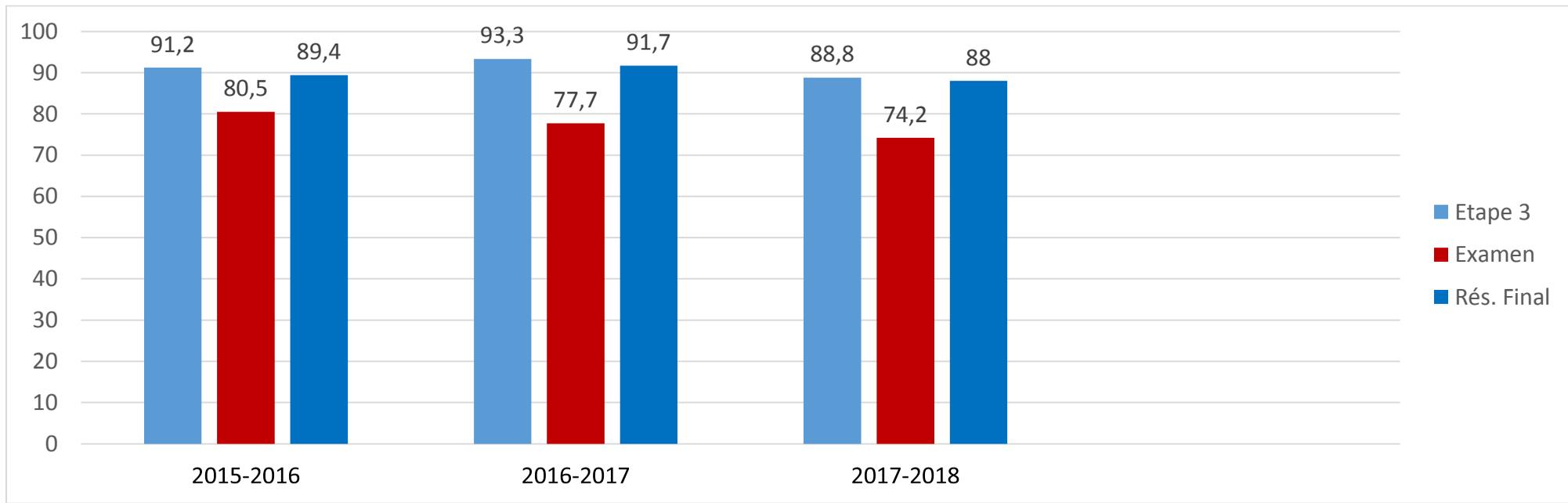
En ce qui concerne l'indicateur composite de la vulnérabilité, la figure ci-dessous indique que 18,6 % des élèves à la maternelle de votre école sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. À titre indicatif, au Québec, cette proportion s'établit à près de 27,7 %.

Annexe B : Littératie et numératie – fin 1^{er} cycle : Objectif 4 PEVR

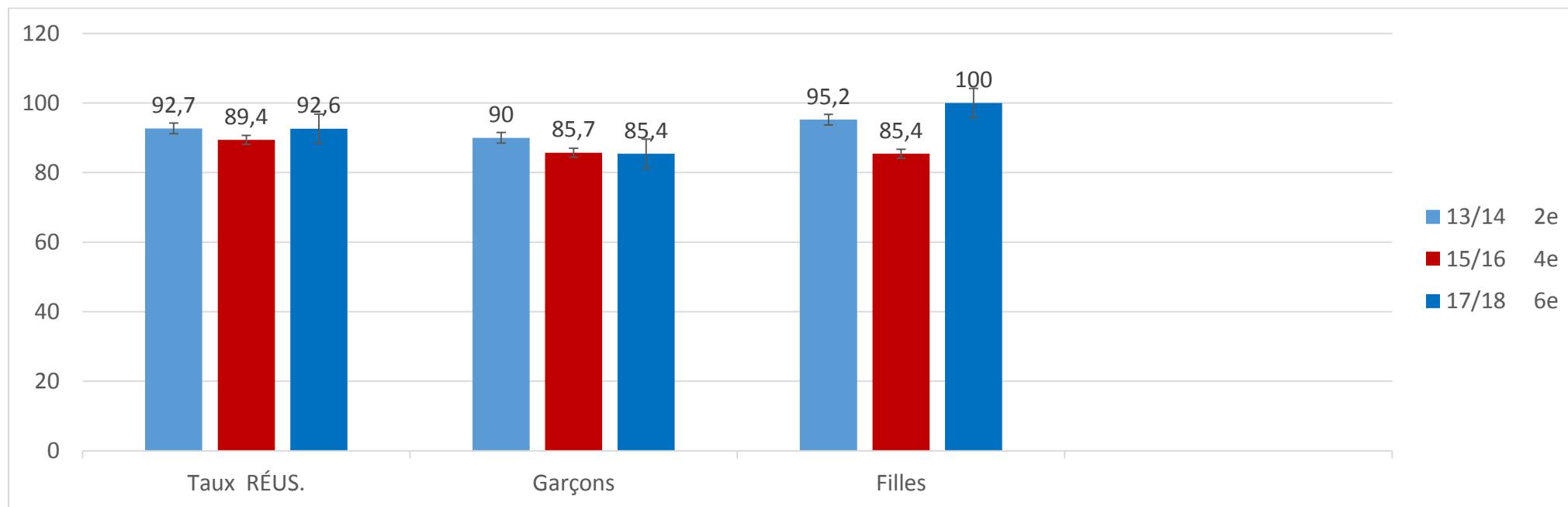


Annexe C: Écrire 4^e année – 3 ans Objectif PEVR 2
Étape 3 / examen / résultat final

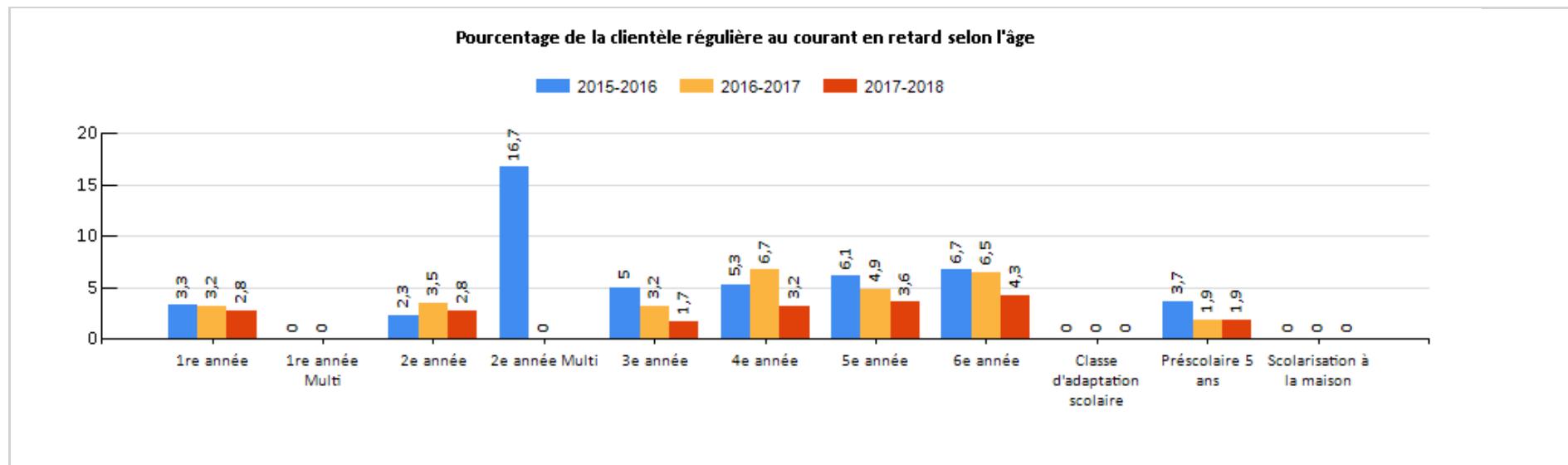
Objectif prescriptif MEES



Annexe D : Suivi d'une cohorte sur 3 ans – Écrire
Taux de réussite – Écart garçons et filles



Annexe E : âge attendu à l'entrée au secondaire – PEVR objectif 8



École	Niveau	2017-2018										Nb Retards	Nb Élèves	% Retard
		4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans				
021 - École primaire de Saint-Sauveur	1re année		<u>2</u>	<u>103</u>	<u>3</u>							3	108	2,8
	2e année			<u>1</u>	<u>139</u>	<u>4</u>						4	144	2,8
	3e année				<u>1</u>	<u>117</u>	<u>2</u>					2	120	1,7
	4e année					<u>2</u>	<u>119</u>	<u>4</u>				4	125	3,2
	5e année						<u>1</u>	<u>106</u>	<u>4</u>			4	111	3,6
	6e année							<u>1</u>	<u>89</u>	<u>4</u>		4	94	4,3
	Classe d'adaptation scolaire							<u>1</u>	<u>12</u>	<u>1</u>		0	14	0
	Préscolaire 5 ans	<u>1</u>	<u>103</u>	<u>2</u>								2	106	1,9
	Scolarisation à la maison					<u>3</u>						0	3	0
Total		1	105	106	143	126	122	112	105	5	23	825	2,8	